

JE ME POSE DES QUESTIONS SUR LE DÉVELOPPEMENT DE MON ENFANT



Ce guide me permet de trouver des personnes ou des structures qui peuvent m'aider pour :

- savoir à qui parler
- mettre en place des aménagements spécifiques à la maison, à l'école, dans les activités extrascolaires
- mettre en place des soins
- mener mes démarches administratives



LE DÉPARTEMENT



Pour un accès facilité
aux ressources,
scannez-le QR code !

savoie.fr



L'ÉVALUATION DES BESOINS SPÉCIFIQUES DE MON ENFANT ET LES SOINS

Je peux parler de mes inquiétudes et poser des questions à un professionnel de santé :

- le **médecin traitant** ou le **pédiatre** de mon enfant,
- le médecin ou la puéricultrice de la **Protection Maternelle Infantile**,
- le **médecin scolaire**,
- ou tout **professionnel de santé** qui voit mon enfant.

Je peux aussi parler à des professionnels qui connaissent mon enfant :

- à l'**assistante maternelle**,
- à la **crèche**,
- à l'**école**,
- à l'**accueil de loisirs**.

Le médecin fait une première évaluation.

Il peut m'orienter vers d'autres professionnels spécialisés.

Le parcours de soin est déterminé par mon médecin traitant, le médecin de la PMI ou le spécialiste.

Dès les premières inquiétudes et sans attendre un diagnostic, des prises en charge peuvent commencer (orthophoniste, psychomotricien, psychologue...).



Quelques lieux ressources vers qui votre médecin pourra éventuellement vous orienter :

- le CAMSP : Centre d'Action Médico Sociale Précoce
- le CMPE : Centre Médico-Psychologique Enfant
- la PCO : Plateforme de Coordination et d'Orientation



LES MODES DE GARDE ET LES STRUCTURES DE LOISIRS COLLECTIFS



Mon enfant a des besoins spécifiques lors de ses temps d'accueil.

LE CARROUSEL - PÔLE RESSOURCES HANDICAP DE SAVOIE PEUT :

- faire le lien entre la famille et les structures d'accueil,
- accompagner les professionnels pour permettre l'accueil de mon enfant dans les meilleures conditions,
- m'accompagner à trouver un accueil adapté aux besoins de mon enfant.

Les modes de garde avant l'âge d'entrée à l'école sont :

- les crèches,
- les micro-crèches,
- les assistantes maternelles,
- les maisons d'assistantes maternelles.

Les accueils de loisirs sont :

- les temps périscolaires : cantine, garderie,
- les centres de loisirs,
- les colonies de vacances.



Pour plus de renseignements :
Carrousel – Pôle Ressources Handicap de Savoie

- 📍 FOLSAVOIE,
75 square André Tercinet - 73 000 Chambéry
- ☎ 04 79 33 29 18
- ✉ carrousel@fol73.fr
- 🌐 www.fol73.fr/le-carrousel-prh/



À L'ÉCOLE

Il est important de communiquer à l'enseignant les besoins spécifiques de mon enfant.

L'enseignant peut mettre en place des dispositifs d'aménagements de la scolarité :

- **PAI (Projet d'Accueil Individualisé)**, indique les aménagements à mettre en place en lien avec l'état de santé de mon enfant (asthme, allergie, maladie chronique...).

- **PPRE (Programme Personnalisé de Réussite Educative)**, formalise les soutiens pédagogiques spécifiques nécessaires de manière temporaire.

- **PAP (Plan d'Accompagnement Personnalisé)**, formalise les aménagements et adaptations pédagogiques à mettre en place pour les élèves ayant des difficultés scolaires durables.



Les parents peuvent participer à des réunions appelées « **équipes éducatives** » pour travailler sur le projet de leur enfant.

Si les aménagements et adaptations pédagogiques ne sont pas suffisants, les parents peuvent demander des compensations et orientations scolaires à la MDPH (Maison Départementale des Personnes Handicapées). Il est alors nécessaire de remplir un **GEVASco** avec l'équipe enseignante qui sera transmis à la MDPH.

Puis, si mon enfant est reconnu en situation de handicap par la MDPH, un enseignant référent organisera chaque année une Equipe de Suivi de la Scolarité (ESS).



Pour plus de renseignements :

Numéro vert Ecole Inclusive
☎ 0 805 805 110 ☎ 0 800 730 123
🌐 <https://sei73.web.ac-grenoble.fr/>



À LA MAISON

Être parent d'un enfant en situation de handicap ou à besoins spécifiques peut nécessiter un soutien familial, psychologique ou une aide à domicile. Différentes associations ou structures aident les parents à trouver des solutions.

La Communauté 360 Savoie

est une plateforme d'écoute, d'informations, d'orientation et de recherche de solution pour simplifier l'accès aux droits.



Pour plus de renseignements

Numéro vert
☎ 0800 360 360
du lundi au vendredi de 8h à 18h.
✉ contact@communaute360-73.org
🌐 www.communaute360-savoie.org



PAM73 (Plateforme Aidants Multiservices) propose :

- un soutien individuel et collectif aux aidants de personnes en situation de handicap,
- un soutien éducatif,
- une aide administrative,
- des prestations de répit,
- des activités partagées.



Pour plus de renseignements

☎ 04 79 85 80 89
✉ pam73@apeichambery.com
🌐 www.apeichambery.com/pour-les-aidants/pam-73/



Bulle d'air est un service de répit à domicile destiné aux aidants, pour leur permettre de « souffler un peu », tout en maintenant la personne aidée à son domicile.



Pour plus de renseignements

☎ 04 79 62 87 38 🌐 www.repit-bulledair.fr



AUTRES LIENS UTILES :

L' **Association Léa** accompagne les familles sous différentes formes d'écoute (groupe de parole, écoute individuelle) et de soutien (dans les démarches administratives, dans le prêt de matériel avec le réseau handiprêt).

☎ Numéro vert : 0805 950 874 🌐 www.asso-lea.org



LES DÉMARCHES ADMINISTRATIVES ET LES AIDES FINANCIÈRES



La **maison départementale des personnes handicapées** (MDPH) est un service public d'accueil, d'information et d'accompagnement des personnes en situation de handicap et de leur famille.

JE PEUX DEMANDER À LA MDPH :



- Une **aide financière** (Allocation d'éducation de l'enfant handicapé - AEEH, Prestation de compensation du handicap - PCH) pour les dépenses liées au handicap de l'enfant (matériel, diminution du temps de travail du parent, intervention d'une tierce personne, aménagement du logement...),



- Un **parcours de scolarisation adapté**, aux besoins de mon enfant (aide humaine à l'école, matériel pédagogique adapté, orientation scolaire...)



- Les **cartes mobilités inclusion, stationnement, priorité et invalidité** (CMI).



- Une **orientation** vers un établissement ou un service médico-social.



Pour plus de renseignements :

110 rue Sainte Rose, 73 000 Chambéry
04 79 75 39 60
0 800 0 800 73 (numéro vert)
mdph@mdph73.fr
www.savoie.fr/web/sw_56536/



La caisse d'allocations familiales (CAF) de la Savoie propose des aides financières pour les parents d'un enfant dont l'état de santé nécessite leur présence quotidienne.

JE PEUX DEMANDER À LA CAF :



- l'allocation journalière de présence parentale (AJPP),
- l'allocation journalière du proche aidant (AJPA).



Pour plus de renseignements :



www.caf.fr

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS SUR LE HANDICAP

www.monparcours handicap.gouv.fr/

QUELQUES LIEUX RESSOURCES EN SAVOIE POUR ÊTRE AIDÉ DANS LES DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

France Service de Savoie

<https://lannuaire.service-public.fr/navigation/auvergne-rhone-alpes/savoie/msap>

Maisons sociales du Département

AVANT-PAYS SAVOYARD

📍 Rue du Stade à St Genix les Villages
☎ 04 76 31 60 42

ALBERTVILLE UGINE

📍 45 avenue Jean Jaurès à Albertville
☎ 04 79 89 57 00

BASSIN AIXOIS

📍 78 bld Wilson à Aix-les-Bains
☎ 04 85 05 25 00

BASSIN CHAMBÉRIEN

📍 116 rue Ste Rose à Chambéry
☎ 04 79 60 58 80

COMBE DE SAVOIE

📍 Avenue de Savoie à Montmélian
☎ 04 79 44 23 00

MAURIENNE

📍 95 avenue des Clapeys à St Jean de Maurienne
☎ 04 79 64 45 31

TARENTAISE

📍 159 rue de la Chaudanne à Moûtiers
☎ 04 79 24 73 77

> Pour plus de renseignements : https://savoie.fr/web/sw_46132/les-services-sociaux-du-departement-pres-de-chez-vous



Ce guide a été réalisé dans le cadre du schéma unique des solidarités du Département de la Savoie. C'est le fruit d'un travail partenarial. Il a pour objectif d'aider les parents à repérer les lieux et interlocuteurs ressources afin de répondre aux besoins spécifiques de leur enfant.

